

Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

Monsieur le *Directeur Général des Services*,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre présence à cette cérémonie, qui nous donne l'occasion de nous réunir pour regarder, ensemble, vers l'avenir, et en particulier vers l'année 2015.

Je veux dans ce cadre, au nom de l'ensemble de l'Assemblée départementale, vous souhaiter une très heureuse année. Une année de fraternité aussi, tant les événements tragiques qui ont frappé notre Pays il y a quelques jours ont déstabilisé les repères du sens commun, tout en provoquant en même temps la démonstration d'une immense vitalité citoyenne.

Ces vœux s'adressent à chacune et chacun d'entre-vous, tant au plan personnel qu'au plan professionnel, pour que 2015 coïncide à nouveau pour vous avec une année d'épanouissement au sein de notre institution.

Avec Bernard Philibert, Vice-Président chargé du Personnel, c'est un objectif fort que nous nous fixons.

Mais regardons d'abord ensemble quelques mois en arrière, si vous le voulez bien.

Comme vous le savez tous, Marc Pons de Vincent, notre ancien *Directeur Général des Services*, a connu une évolution professionnelle, après 3 années très riches de collaboration dans la Loire.

Depuis septembre, Jean-René Joandel, *Directeur Général Adjoint et Adjoint au DGS*, assurait l'*interim*, et je veux rendre hommage à la qualité de son action.

Dans cette phase de transition, il a contribué à ce que tout se passe bien.

Merci à vous, Cher Monsieur Joandel.

Merci également à tous les *DGA* qui ont parfaitement assumé leur rôle dans cette période charnière.

Le flambeau est depuis début janvier transmis à notre nouveau *Directeur Général des Services*, Henri Zeller, à qui je souhaite chaleureusement la bienvenue en votre nom à tous.

Si j'ai décidé de le recruter, parmi de nombreux candidats de grande valeur, c'est parce que j'ai perçu en lui la capacité à relever des défis et à apporter du *sang neuf* à notre institution.

Une capacité aussi de prospective qui sera très utile dans une période d'instabilité forte pour l'avenir des Départements.

Je suis d'ailleurs heureux, avec ce recrutement, d'apporter un démenti à tous ceux qui, au niveau national notamment, pensent que les Conseils Généraux sont voués à disparaître, et donc incapables désormais d'être attractifs pour des jeunes candidats de talent.

Avec Henri Zeller justement, nous avons fait le choix de la jeunesse.

Entendons-nous bien : être jeune n'est pas seulement une question d'âge : on peut être jeune et déjà victime de ses habitudes, ou plus âgé, mais plein d'initiatives et d'idées.

L'important n'est pas d'être jeune dans l'absolu, mais jeune dans sa tête !

Avec Henri Zeller, j'ai donc voulu faire le choix de la jeunesse qui se projette dans l'avenir, et qui sait s'inscrire dans une perspective d'ambition collective en sachant fédérer les agents dans un projet au service de l'intérêt général.

Et puisqu'il sera beaucoup question de binômes dans les mois qui viennent avec les élections départementales de mars, il y aura un binôme essentiel pour moi : c'est le binôme *Directeur Général des Services/Directeur de Cabinet*.

Le fonctionnement de ce binôme à mes côtés, en lien avec les élus de l'exécutif et les *DGA*, est capital pour garantir la parfaite coordination entre la *feuille de route politique* de l'exécutif, et la *feuille de route* de l'administration départementale.

Car si les élus fixent le cap et décident, ce sont les agents qui, ensuite, mettent en œuvre les orientations fixées par les élus.

C'est comme cela que je conçois la synergie entre le *politique* et l'*administratif*.

Une synergie articulée autour d'une parfaite répartition des rôles, et basée sur la confiance.

C'est parce que cette synergie fonctionne qu'ensemble, avec votre mobilisation à tous, nous avons réussi depuis 4 ans, entre-autres, à ne pas augmenter les impôts et, en contenant nos dépenses de fonctionnement, à maintenir un haut niveau d'investissement, malgré les baisses drastiques de dotations de l'Etat.

Si l'articulation entre le *politique* et l'*administratif* n'est naturellement pas une *condition suffisante* à la réussite de notre institution, elle constitue donc, pour autant, une *condition indispensable*.

Pour l'avenir, cette synergie sera encore plus nécessaire.

Car il faut bien le dire, s'agissant de la réforme territoriale, l'année 2014 s'est traduite par une succession d'annonces contradictoires quant à l'avenir des Départements.

D'abord confirmés dans leur rôle en janvier 2014, les Conseils Généraux ont ensuite été voués à disparaître en 2020, puis 2021, 2017 voire 2016, puis ensuite déclarés dignes de survivre, mais seulement en zone rurale.



Dernier épisode en date dans le cadre des annonces faites au Congrès de l'*Assemblée des Départements de France* (ADF), précisant que les Conseils Départementaux, finalement, ne disparaîtraient pas mais seraient positionnés sur un champ restreint de compétences.

Compétences qui ne sont toujours pas déterminées, la loi *NOTRe* n'étant pas votée. Si des compétences doivent être enlevées aux Conseils Départementaux, nous ne connaissons ni définitivement lesquelles, ni avec certitude l'échéancier de cette évolution.

Face à cette situation inédite d'incertitude, nous pourrions choisir d'attendre, de voir ce qui va se passer, et d'être passifs. Il n'en est bien sûr pas question.

Il nous faut tout au contraire, et c'est positif, choisir d'être exigeants avec nous-mêmes.

Car, en effet, avec la réforme territoriale, et plus globalement dans un monde qui bouge sans doute plus vite qu'il n'a jamais bougé, notre institution devra évoluer en étant de plus en plus stratège, réactive et pédagogue.

Au-delà même de toute considération liée à la réforme territoriale, nous *allons donc*, nous *devons donc* entrer dans une ère de changements, mais de changements qui soient aussi choisis, assumés et portés politiquement.

Et si par hasard j'étais reconduit dans mes fonctions de Président à l'issue des prochaines échéances, je veillerai à ces évolutions !

Car des choix seront nécessaires, des évolutions de nos politiques devront être impulsées et des priorités devront être fixées.

La *logique des moyens* doit être dépassée et aboutir à une *logique de résultats* pour faire *mieux avec moins*, pour nos politiques en externe mais aussi dans notre fonctionnement interne.

Car, certes, en interne justement, et dans un contexte financier contraint, l'actualisation du régime indemnitaire des agents a été décidée, ainsi que la mise en place d'un régime collectif particulièrement favorable en matière de santé et de prévoyance.

Cela vous garantit une meilleure protection sociale.

C'est un signe fort.

Pour autant, et je sais que vous le comprenez parfaitement, il va de soi que l'effort engagé depuis plusieurs années pour dégager des économies durables de fonctionnement reste indispensable.

Mais face à cette situation inédite d'incertitude liée à la réforme territoriale, je veux aussi marquer ma confiance en l'avenir.

Je veux marquer ma confiance, car de nombreux élus, de toutes convictions politiques, se sont mobilisés pour que les Conseils Généraux ne disparaissent pas, tant leur rôle de proximité est essentiel.

Pour notre part, vous pouvez compter sur nous, et je crois là-aussi bien au-delà des clivages politiques, pour continuer à nous mobiliser afin que les politiques de proximité incarnées par l'institution départementale vivent et que vos emplois soient respectés.

Je veux aussi marquer ma confiance car j'ai la conviction que le futur Conseil Départemental restera une collectivité d'avenir.

En effet, et cela semble être une évolution possible, si on laisse aux Conseils Départementaux des compétences de solidarité humaine et territoriale, cela peut revêtir un champ suffisamment large pour préserver notre institution dans la place stratégique qu'elle occupe.

Comme il est question de solidarité, et elle est au cœur de notre institution, je voudrais d'ailleurs en profiter pour vous rendre hommage à tous.

Car si la solidarité, 1<sup>ère</sup> de nos obligations, doit se porter au service d'abord de nos concitoyens, elle doit aussi être exemplaire au sein du Conseil Général.

A cet égard, et s'agissant de la présence dans notre personnel d'agents *bénéficiaires de l'obligation d'emploi*, et notamment des personnes handicapées, le taux réglementaire est de 6%.

Nous avons dépassé ce taux cette année, alors qu'en 2009 nous n'en étions qu'à 3,12%. Mais nous ne nous arrêterons pas là, puisque notre objectif est d'atteindre 8%.

Derrière ces chiffres et ces pourcentages, il y a des hommes et des femmes qui ont été accueillis dans notre institution et qui y travaillent. Ce magnifique résultat, c'est à vous que nous le devons.

Soyez-en remerciés.

Voilà les messages que je souhaitais vous adresser en ce début d'année. Les défis sont nombreux mais nous allons réussir à y faire face.

Car permettez-moi, pour conclure, de vous demander de *lever les yeux* au-delà des *défis d'aujourd'hui* vers les *espoirs de demain*.

De *lever les yeux* au-delà de nous-mêmes, vers notre institution et vers la Loire dans son ensemble.

Lorsqu'on se projette dans cette perspective, les raisons de rester pleinement sereins dans notre tâche, et même optimistes, sont nombreuses.

Excellente année à tous, de bonheur, de santé et de réussites à partager ! Et merci encore pour votre sens du service public !